

FONDEMENTS ET CLEFS DE LA CROISSANCE EN CORSE

La Corse a connu de 2002 à 2008 un développement économique en liaison avec l'accroissement démographique et dans le prolongement des accords de Matignon. En règle générale, l'économie de la Corse suit avec retard les mouvements du continent même si lors des derniers ralentissements, en 1997 et 2001, la Corse est sortie plus rapidement de la crise.

Ce développement n'a pas effacé les effets des précédentes décennies. L'île reste de ce fait dans la fin du peloton des régions pour le PIB par habitant.

Les différents plans adoptés depuis plus de vingt ans, certainement de leur caractère trop centralisé, n'ont pas permis de créer un cycle autoentretenu de développement de l'économie corse qui demeure center sur ces deux piliers traditionnels que sont le secteur tertiaire (administration et tourisme) et le secteur du BTP.

Le non respect des engagements de la part de l'Etat et les retards dans la réalisation de certaines infrastructures en particulier dans les domaines des transports et de l'énergie ont freiné le rééquilibrage des activités.

Il n'en demeure pas moins que l'île tant par son positionnement géographique que par ses richesses naturelles et humaines peut, dans les prochaines années, devenir une région pilote en matière de développement économique équilibré. Comme l'a prouvé la Vendée qui a enregistré en tant que département un des plus fort taux de croissance ces vingt dernières années, il est possible de concilier croissance, identité et développement durable.

La Corse doit relever un certain nombre de défis, défis qui sont communs à toutes les régions méditerranéennes.

- Le défi démographique et du vieillissement
- Le défi de la croissance équilibrée

La Corse comme l'indique Michel Vergé-Franchesci et Jean Casta a été longtemps au cœur de la zone la plus dynamique de la planète, le bassin méditerranéen. Le basculement du centre économique vers Londres puis vers les Etats-Unis et la fin des empires coloniaux a fait perdre à l'île son rôle stratégique. Placée en dehors des routes économiques du 20^{ème} siècle, la Corse n'a qu'imparfaitement bénéficié de l'accélération de la croissance de l'économie mondiale.

Ce scénario semble avoir touché à sa fin du fait que l'industrie qui a fait la richesse de certaines régions du continent subit en Europe la concurrence de l'Asie et que les mouvements de population se sont inversés. La Corse, longtemps terre d'émigration est redevenue une terre d'immigration (retour d'habitants nés en Corse, de Continentaux ou d'habitants en provenance d'autres pays). La mondialisation rebat les cartes et remet en valeur les atouts de la Corse.

La révolution des technologies de la communication et de l'information permet de s'affranchir des distances. La recherche d'un développement plus harmonieux et plus axé sur les richesses locales est aujourd'hui mise en exergue.

Ces différents facteurs expliquent en partie l'essor économique de l'île.

1. LE RENOUVEAU DEMOGRAPHIQUE DE LA CORSE

La Corse de 1999 à 2008 est passée de 260 000 à 302 000 habitants soit une augmentation de 16 % en dix ans. Sur la même période, la population de la France métropolitaine (hors DOM TOM) est passée de 58,5 à 62,1 millions d'habitants soit une progression de 6 %.

La Corse enregistre le plus fort taux de croissance et devance même les régions Provence Alpes Côtes d'Azur et Languedoc Roussillon.

La croissance de la population en Corse est imputable à l'arrivée de nouveaux habitants, le solde entre les naissances et les décès étant tout juste excédentaire (2848 naissances et 2743 décès en 2008).

Le solde naturel en 2008 est positif en Corse. L'excédent, d'une centaine de personnes, est le plus élevé, après celui, exceptionnel, de l'an 2000. Au cours des dix dernières années, l'écart entre les naissances et les décès demeure toutefois minimale : le taux d'accroissement naturel est de 0,9 pour 1 000 contre 4,3 pour 1 000 au niveau national. Ce faible taux d'accroissement naturel est la conséquence de la part importante de la population âgée de la population.

Dans la région, le taux de natalité demeure parmi les plus faibles de France : 10,1 naissances pour 1 000 habitants contre 12,7 pour 1 000 au niveau national. La part des femmes en âge de procréer est en effet légèrement inférieure dans l'île mais surtout leur fécondité est en moyenne plus faible que celle observée sur le continent.

Cette immigration prend trois formes difficilement quantifiables : le retour de personnes nées en Corse qui désirent y passer leur retraite, l'arrivée de continentaux à la retraite, une immigration de population active française et étrangère du fait du fort niveau de croissance de ces dernières années et de la qualité de vie.

Evolution de la population des différentes régions françaises

	1999	2006	2008 (p)	progression en % 1999-2008
Alsace	1 732 588	1 815 493	1 836 000	6
Aquitaine	2 906 748	3 119 778	3 170 000	9
Auvergne	1 309 374	1 335 938	1 341 000	2
Bourgogne	1 610 833	1 628 837	1 631 000	1
Bretagne	2 904 075	3 094 534	3 139 000	8
Centre	2 440 295	2 519 567	2 538 000	4
Champagne-Ardenne	1 343 266	1 338 850	1 334 000	-1
Corse	260 152	294 118	302 000	16
Franche-Comté	1 117 253	1 150 624	1 159 000	4
Île-de-France	10 946 012	11 532 398	11 694 000	7
Languedoc-Roussillon	2 292 405	2 534 144	2 594 000	13
Limousin	711 471	730 920	735 000	3
Lorraine	2 311 655	2 335 694	2 337 000	1
Midi-Pyrénées	2 550 275	2 776 822	2 833 000	11
Nord-Pas-de-Calais	3 997 467	4 018 644	4 022 000	1
Basse-Normandie	1 421 947	1 456 793	1 463 000	3
Haute-Normandie	1 780 502	1 811 055	1 815 000	2
Pays de la Loire	3 219 960	3 450 329	3 508 000	9
Picardie	1 857 981	1 894 355	1 900 000	2
Poitou-Charentes	1 639 735	1 724 123	1 743 000	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 502 385	4 815 232	4 891 000	9
Rhône-Alpes	5 640 234	6 021 293	6 121 000	9
France métropolitaine	58 496 613	61 399 541	62 106 000	6
Guadeloupe	385 609	400 736	405 500	5
Guyane	155 760	205 954	221 500	42
Martinique	380 863	397 732	402 000	6
Réunion	703 820	781 962	802 000	14
France métropolitaine et DOM	60 122 665	63 185 925	63 937 000	6

La Corse s'inscrit dans le phénomène général de migration des populations européennes en faveur des zones côtières. Ainsi, les régions atlantiques connaissent également un fort taux de croissance même s'il est moindre que celui de la Corse.

Ce phénomène constitue une rupture par rapport au processus de dépeuplement qu'avait connu la Corse de tout au cours du 20^{ème} siècle. Le point bas intervient en 1982 ; une accélération est constatée depuis le début du 21^{ème} siècle.

L'arrivée à l'âge de la retraite des classes d'âge du baby boom d'après guerre explique cette rupture tout comme la recherche de la part des citoyens d'une meilleure qualité de vie.

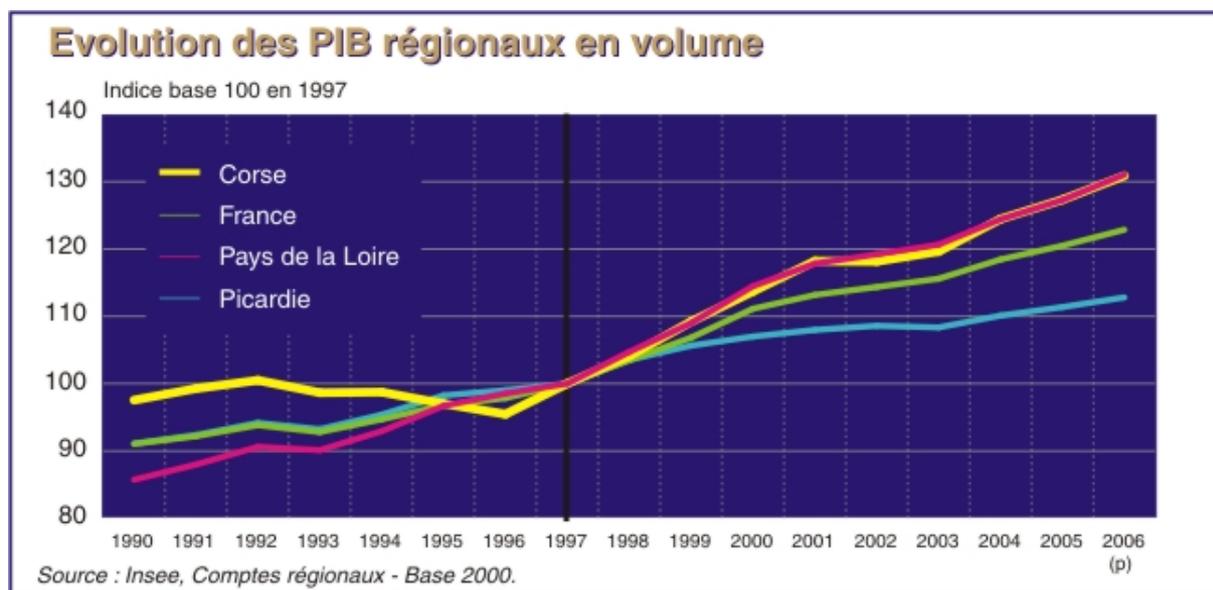
Cet accroissement rapide de la population n'est pas sans avoir des incidences sur le développement économique, social et culturel de l'île qui est confrontée, par ailleurs, à l'accroissement de la fréquentation touristique.

Année	Population au 1 ^{er} janvier
	Total Corse
1801	163.896
1841	221.463
1851	236.251
1861	252.889
1881	272.639
1901	295 589
1936	322 854
1962	275 465
1968	273.958
1975	289 842
1982	240 178
1990	249 737
1995	258.416
1996	259.168
1997	259.097
1998	259.466
1999	260.152
2000	262.608
2006	294 118
2008	302 000

Sources : INSEE

2. QUE CACHE LA CROISSANCE CORSE DE CES DERNIERES ANNEES ?

La Corse a bénéficié ces dix dernières années d'un fort taux de croissance, supérieur à la moyenne française



Au cours des dix dernières années, le PIB régional a augmenté en moyenne de 3,0 % par an, plaçant la Corse au deuxième rang régional après les Pays de la Loire, soit 0,7 point au-dessus de la moyenne française et plus de un point au-dessus des régions à faible croissance (Picardie, Lorraine ou Bourgogne).

La répartition sectorielle de la richesse produite en Corse se distingue de l'ensemble des régions. Le secteur tertiaire occupe une place prépondérante dans l'économie insulaire. En effet, les services marchands bénéficient de l'importance des activités touristiques.

Le poids des services administratifs est supérieur à la moyenne du continent mais est à un niveau comparable à celui de la Région Limousin.

Le secteur de la construction est un autre pilier de l'économie régionale tant par son poids que par son dynamisme.

A l'inverse, le tissu industriel est très restreint, de même que les activités agricoles qui représentent, en 2006, 2 % de la richesse produite.

Cette répartition de la valeur ajoutée ne trouve pas d'équivalent parmi les régions du continent. Le poids de l'administration est comparable dans le Limousin, mais cette région est, en revanche, plus agricole et nettement moins orientée vers les services marchands.

Répartition et évolution de la valeur ajoutée par secteur d'activité

	Structure en 2006		Evolution annuelle 1990-2006	
	Corse	Province	Corse	Province
Agriculture	2,1	2,8	0,5	-0,4
Industrie	5,8	16,2	3,1	1,6
dont : agroalimentaire	1,4	2,2	3,0	1,7
biens de consommation	0,4	2,0	3,2	0,9
biens d'équipement	0,7	2,8	4,7	1,2
biens intermédiaires	0,9	6,3	3,3	1,5
énergie	2,5	2,0	2,7	3,0
Construction	9,9	7,2	4,4	4,0
Commerce	11,2	10,4	4,0	3,0
Services principalement marchands	40,0	39,8	3,8	4,6
Transports	4,7	4,1	5,2	3,4
Activités financières et immobilières	18,4	17,4	3,1	4,6
Services aux entreprises	10,4	13,8	4,1	5,0
Services aux particuliers	6,5	4,5	4,3	4,7
Services administrés	31,0	23,6	4,8	4,4
Ensemble	100,0	100,0	4,0	3,6

Source : Insee. Comptes régionaux - Base 2000.

L'ensemble des activités industrielles (y compris énergie) représente moins de 6 % de la valeur ajoutée totale, contre 16 % pour l'ensemble des régions. De plus, l'industrie insulaire est marquée par la prépondérance du secteur énergétique, qui pèse trois fois plus dans la valeur ajoutée industrielle que la moyenne de province. A l'inverse, le secteur manufacturier est très réduit (34 % de la valeur ajoutée industrielle contre 74 % en province). En effet, la production de biens de consommation et de biens intermédiaires est faible, tandis que l'industrie des biens d'équipement reste concentrée dans quelques entreprises. Le poids de la branche agroalimentaire est légèrement inférieur à la moyenne de province. Il est nettement plus significatif en termes d'emplois, l'agroalimentaire regroupant 2 300 salariés, soit 2,5 % de l'emploi salarié total.

La faible industrialisation est liée au caractère insulaire de la Corse et de la faiblesse de sa population. Les grands bassins industriels français sont liés à des grandes agglomérations, régions parisienne ou lyonnaises, la région lilloise... Ils dépendent aussi d'une présence passée de matières premières (charbons) comme en Lorraine ou de la présence d'axe de communication (la vallée de la Seine).

La Corse, au temps des bateaux en bois, était une plate forme clef pour les Anglais, les Gênois, les Espagnols ou les Français. Le développement des navires à vapeur et l'abandon du bois ont mis à mal la construction navale en Corse.

Sans énergie (à l'exception de l'hydroélectricité) et en dehors des axes de développement du 19^{ème} et du 20^{ème}, la révolution industrielle a peu concerné l'île. Pourvu d'une richesse agricole évidente mais de peu d'actifs, l'industrie agro-alimentaire est demeurée longtemps en retrait d'autant plus que les pouvoirs publics n'ont pas incité à la valorisation des productions locales.

Il n'en demeure pas moins que depuis plusieurs années, l'industrie corse enregistre une croissance remarquable. Ainsi, depuis 1990, sa progression est en moyenne de 3,1 % par an en valeur, la plus forte des régions métropolitaines.

La construction est à l'inverse un secteur clé de l'économie corse. Son poids dans la valeur ajoutée est de très loin la plus forte des régions métropolitaines. La croissance de la population et l'augmentation de la fréquentation touristique expliquent cet état de fait.

Après une période de faible activité de 1992 à 1998, le BTP enregistre une forte croissance stimulée en partie par le Plan d'Équipement et d'Investissement mis en œuvre depuis 1999.

Depuis 1999, la valeur ajoutée dégagée par le BTP a progressé en moyenne de 12 % par an en valeur, la plus forte croissance régionale, 4 points supérieure à la moyenne nationale.

Le tourisme dynamise le commerce et les services aux particuliers

Les services constituent un autre pilier de l'économie corse.

Parmi eux, les services marchands comptent en 2006 pour 40 % de la valeur ajoutée totale, poids identique à la moyenne de province. Cependant, l'économie corse ne s'est pas tertiaisée, contrairement aux autres régions.

En effet, la croissance des services marchands a été moins forte en Corse qu'en moyenne nationale au cours des 15 dernières années. En Corse, les activités immobilières ont un poids majeur dans l'économie, comme dans l'ensemble des régions méditerranéennes, en raison notamment des locations touristiques.

Cependant, elles ne constituent pas un moteur de l'économie, leur progression en 15 ans ayant été très modérée.

Les services aux particuliers ont également un poids important dans l'économie insulaire. Ils représentent 16 % du tertiaire marchand, contre moins de 11 % pour le reste de la France.

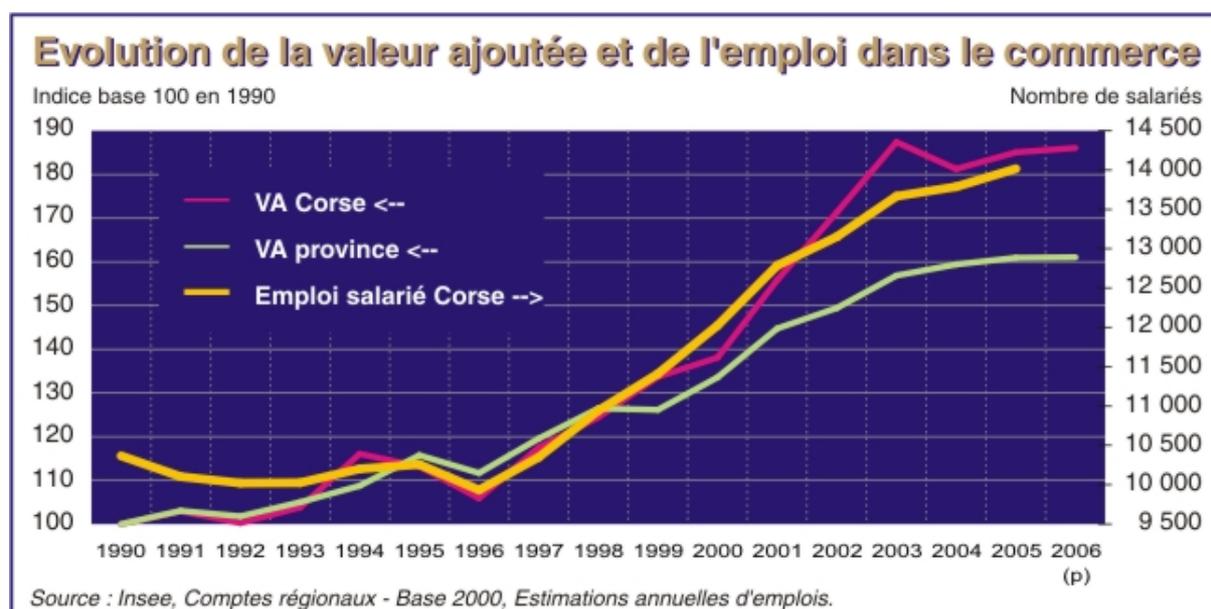
En particulier, la branche hôtellerie-restauration compte en Corse plus que dans toute autre région française. Au cours des 15 dernières années, la valeur ajoutée dégagée par ce secteur a crû à un rythme proche de la moyenne nationale, un peu inférieur au reste de l'économie. En phase avec la conjoncture touristique, l'hôtellerie et la restauration ont connu une croissance très vive de 1996 à 2003. Depuis lors, l'activité du secteur s'est stabilisée.

Les services aux entreprises comptent en Corse pour 10 % de la valeur ajoutée totale, poids le plus faible de toutes les régions françaises. Néanmoins, le secteur est en plein essor depuis 2003, sa croissance annuelle atteignant 7 % en valeur.

En 2006, le commerce génère 11 % de la valeur ajoutée totale, soit un point de plus qu'en moyenne de province. Au-delà de son poids dans la création de richesse, le commerce de détail apparaît un secteur prépondérant en termes d'emplois : 16 % de l'emploi salarié. Entre 1996 et 2003, ce secteur, fortement stimulé par le tourisme, a connu une très vive progression (8,5 % par an en valeur). Sur cette période, il était l'un des principaux moteurs de la croissance insulaire. Depuis lors, l'activité commerciale, tout comme celle de l'hôtellerie- restauration, s'est stabilisée.

Le rôle important de l'administration

La surreprésentation des services administrés constitue un autre trait dominant de la structure économique en Corse. Ces services regroupent des activités diverses telles que l'éducation, la santé, l'action sociale ou l'administration dont une partie est marchande (par exemple la santé du secteur libéral). L'ensemble de ces services regroupent 31 % de la valeur ajoutée totale en 2006, poids le plus élevé de toutes les régions métropolitaines. De surcroît, cette valeur ajoutée principalement non marchande s'est accrue depuis 1990 à un rythme annuel moyen proche de 5 % en valeur, nettement supérieur aux autres secteurs. Cependant le développement des services administrés n'est pas le signe d'une asthénie économique. En effet, d'autres régions enregistrent une croissance analogue du secteur non marchand. Comme la Corse, il s'agit pour la plupart de régions très dynamiques, notamment au niveau démographique, dont le peuplement rapide entraîne le développement d'infrastructures et donc de services non marchands.



Le chômage a profondément marqué la Corse dans les années quatre vingt et quatre vingt dix. Le taux de chômage a été supérieur de 3 points à celui de la moyenne nationale. Or, au cours des années 2000, il est revenu dans la moyenne étant supérieur de 0,6 point à celui de la France.